

L'activité économique en Brabant wallon

La structure territoriale

Les **zones dédiées spécifiquement à l'activité économique** au plan de secteur couvrent une superficie de 3 % du territoire du Brabant wallon (Région wallonne : 2,5 %), dont 20% de zones de carrière. Elles se concentrent spécifiquement sur les communes de Rebecq, Nivelles et Wavre. A contrario, certaines communes telles Incourt ou Ramillies, plus rurales, n'en disposent d'aucune.

Si le Brabant wallon a un passé riche en **activités industrielles**, beaucoup de ces anciens sites sont aujourd'hui abandonnés et souvent reconvertis vers une fonction d'habitat, à grands coûts de dépollution (Site Henricot à Court-Saint-Etienne, Papeteries à Mont-Saint-Guibert, Sucrierie de Genappe, Forges de Clabecq, Béton Lemaire à Ottignies, ...).

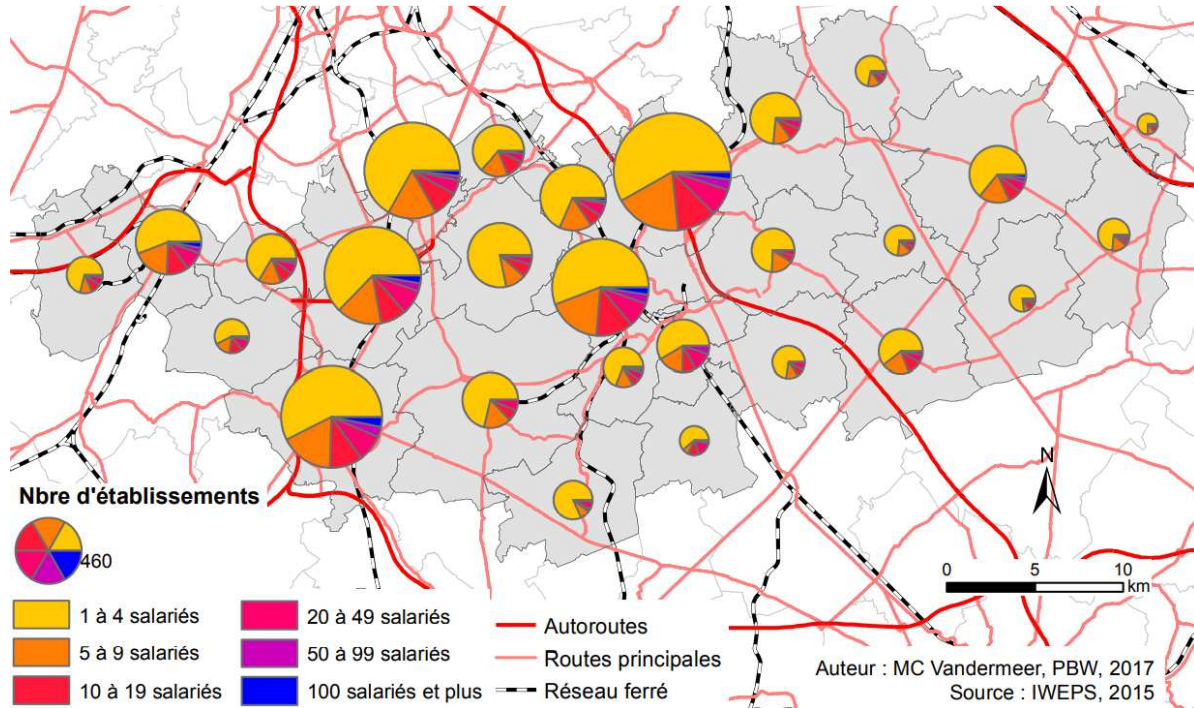
A **Walhain**, seule une petite zone d'activité économique se développe le long de la N4, en prolongation de celle de Corbais, ainsi qu'une partie de l'extension de la carrière Hoslet à Libersart (110 hectares, en 2016), à cheval sur Chaumont-Gistoux. Un projet de modification du plan de secteur pour créer une nouvelle zone économique pour activités artisanales existe cependant à Tourinnes-Saint-Lambert, près de l'entrée de l'autoroute.

Cette situation de droit, si elle permet de donner un premier aperçu, ne reflète cependant pas la situation réelle de l'activité économique, celle-ci pouvant en effet également se développer au sein des tissus d'habitat. L'activité agricole et ses diversifications représente par ailleurs elle aussi une part de l'activité économique : 59% du territoire brabançon lui est consacré (70% pour Walhain), pour 1034 exploitations (chiffres 2015).

Quels types d'emplois ?

Le Brabant wallon comptait, en 2016, 21.395 **sociétés** commerciales (20.8% des sociétés wallonnes) et 37.638 entreprises assujetties à la TVA (16,2 % des entreprises wallonnes), toutes deux en croissance. 80 % sont des très petites entreprises (moins de 10 salariés), 16 % des petites et moyennes entreprises (10 à 50 salariés), et 4 % de grandes entreprises (plus de 50 salariés, dont 12 entreprises de plus de 500 employés). Elles se concentrent principalement dans les grands pôles économiques que sont Wavre, Nivelles, Braine-l'Alleud, Ottignies-LLN et Waterloo.

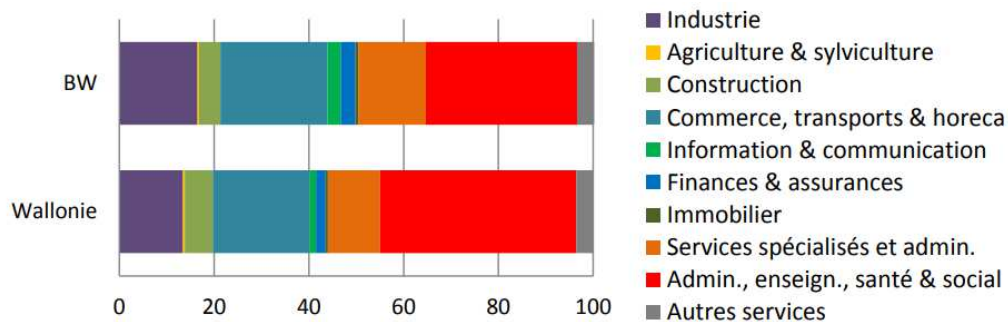
Nombre d'établissements classés sur base du nombre de salariés dans les communes du Brabant wallon



Parmi les acteurs économiques incontournables, il faut aussi prendre en compte l'InBW. Si pour beaucoup, il est associé à la gestion des déchets (parcs à containers) ou de l'eau, l'InBW est aussi un moteur important du développement économique et territorial en Brabant wallon, ayant réalisé et soutenu 9 parcs d'activité économique sur le territoire du Brabant wallon, qui accueillent plus de 1200 entreprises.

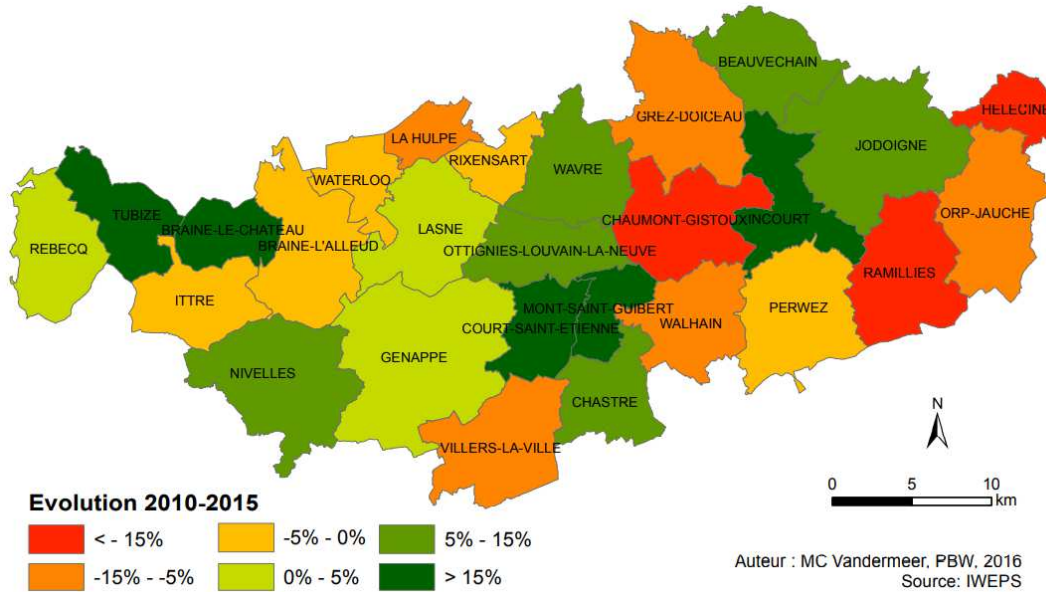
Les secteurs d'activité les mieux représentés par l'**emploi salarié** en Brabant wallon sont ceux de l'administration, l'enseignement, la santé et le social, le secteur du commerce, du transport et de l'horeca et le secteur industriel. Ces trois secteurs concentrent 71 % des emplois en Brabant wallon (Wallonie : 75 %).

Structure de l'emploi salarié



Source : IWEPS, 2015

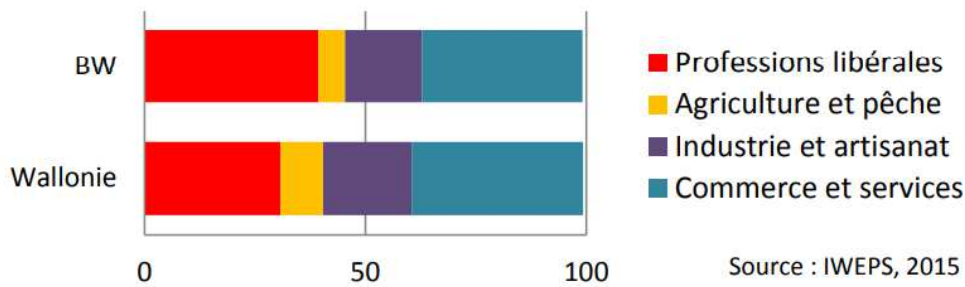
Evolution du nombre de salariés (2010/2015)



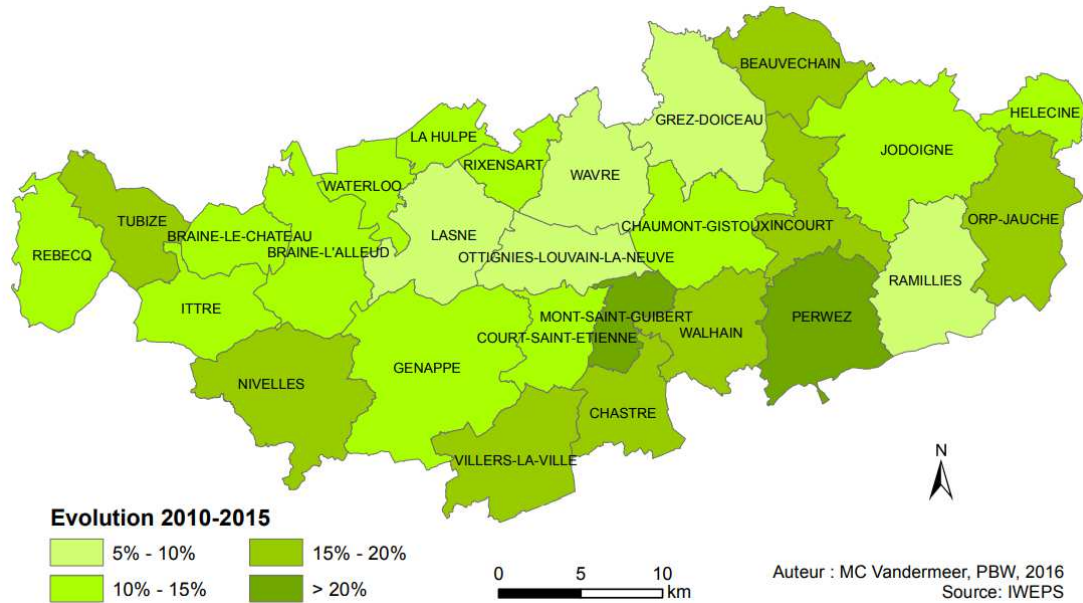
Ajoutons que, proportionnellement au reste de la Wallonie, le Brabant wallon concentre de nombreux emplois dans le domaine de la **haute technologie**. En effet, en 2015, 61,2 % des emplois salariés du secteur industriel sont considérés « à haute technologie » dans le Brabant wallon alors qu'ils ne sont que 17,2 % en Wallonie

Le nombre d'**indépendants** est comparativement plus important en Brabant wallon que dans le reste de la Wallonie. L'entité walhinoise comptait en 2018, au sein de sa population active, 969 indépendants (en majorité à titre principal) et 2491 salariés, pour une population de 7100 habitants.

Structure de l'emploi indépendant

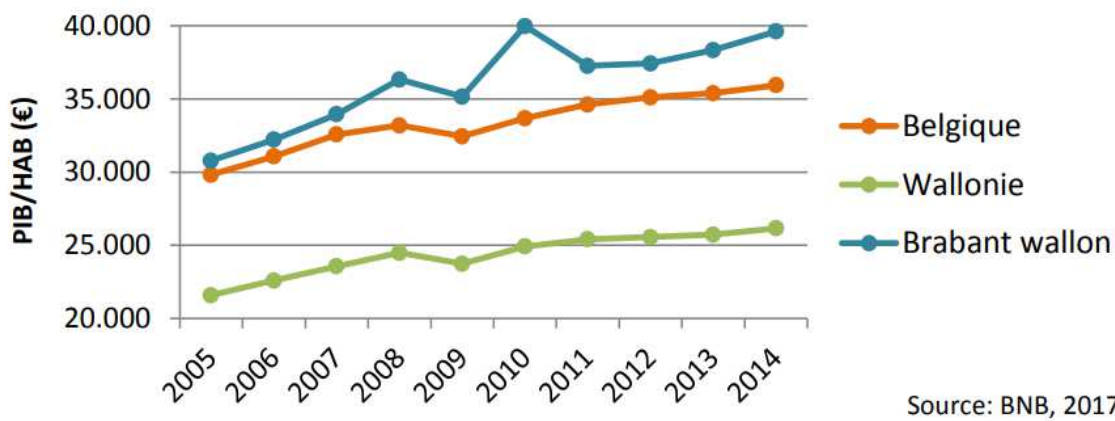


Evolution du nombre d'indépendant par commune (2010/2015)



En 2014, le **PIB** (à prix courant) du Brabant wallon était de 15,5 milliards d'euros (16,5 % du PIB wallon et 3,9 % du PIB belge), soit 39.465€ par habitant (Belgique : 36.000€ / Wallonie : 26.000€).

Evolution du PIB par habitant en Belgique, en Wallonie et dans le Brabant wallon

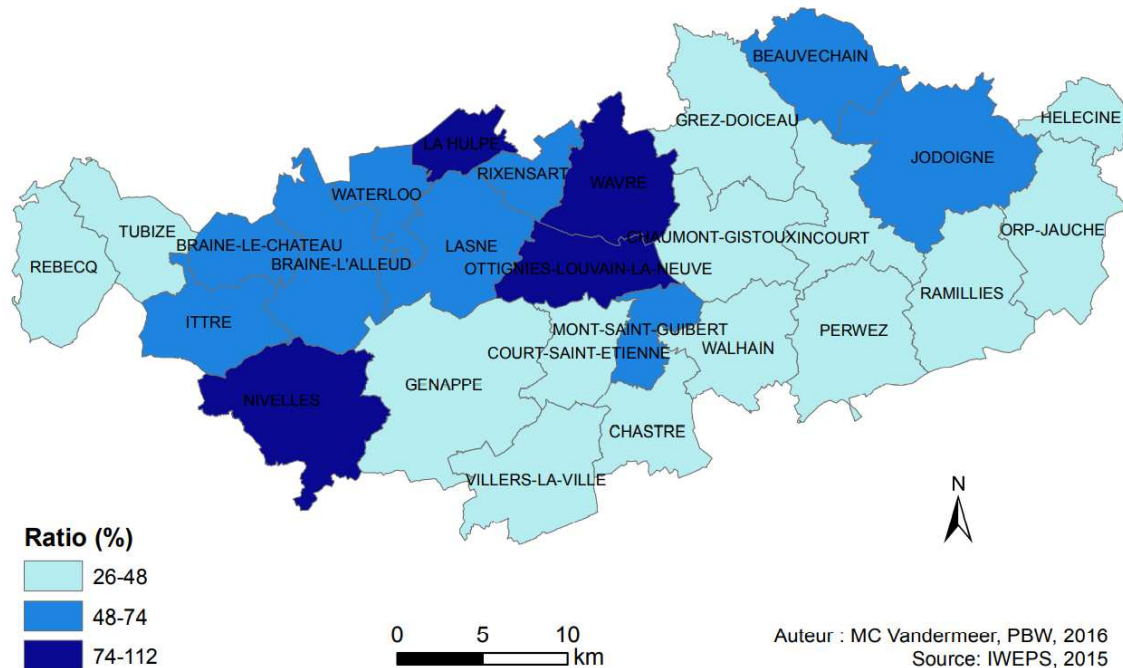


En ce qui concerne la **valeur ajoutée** du Brabant wallon, elle est produite principalement par le secteur tertiaire, avec en tête les commerces, les professions libérales et l'activité immobilière. Le secteur secondaire, en particulier le secteur pharmaceutique (GSK, UCB, ...), contribue pour sa part à approximativement 20 % de cette valeur ajoutée. Enfin, le secteur primaire, essentiellement la production agricole, ne compte que très peu dans la valeur ajoutée brabançonne wallonne (moins de 1%).

Emploi intérieur

En 2016, le Brabant wallon avait la capacité théorique d'offrir de l'emploi à 67,3 % de sa population en âge de travailler.

Ratio d'emploi intérieur dans les communes du Brabant wallon

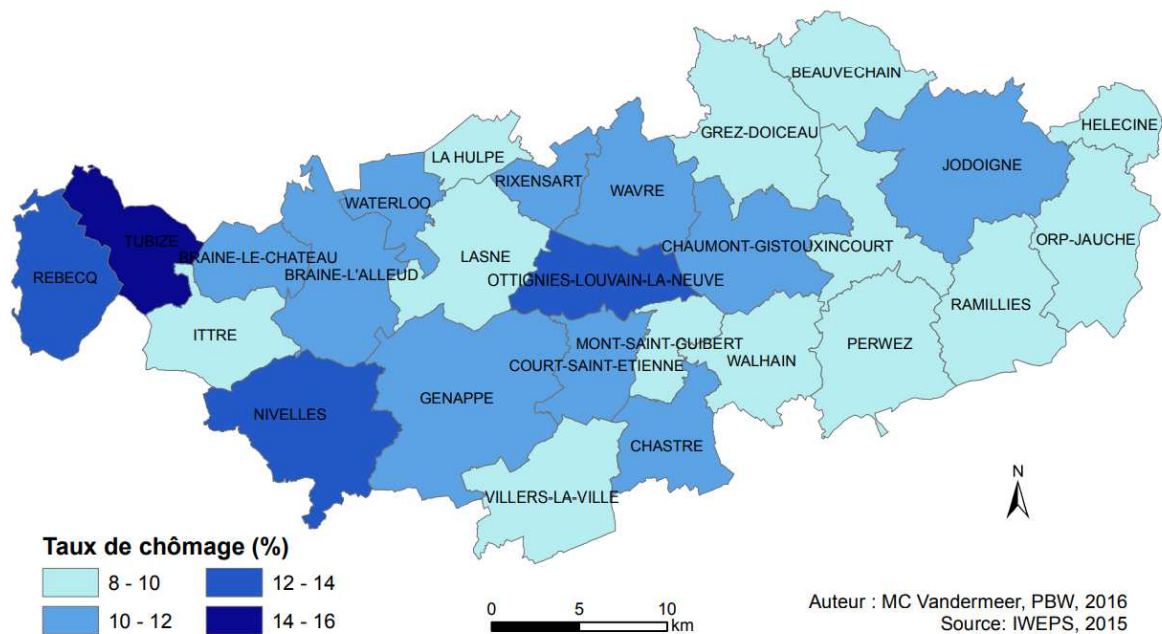


Plus de 58.000 travailleurs salariés résidant dans le BW (soit 47.1%) travaillaient dans la province et, parmi ceux-ci, près de 20.000 travaillaient dans leur commune de résidence. A Walhain, plus de 90% des salariés travaillent en dehors de la commune.

Le solde des mouvements pendulaires par rapport à Bruxelles est fortement déficitaire, le nombre de salariés entrants ne représentant que 25 % du nombre de salariés sortants. Il est, par contre, fortement bénéficiaire par rapport aux quatre autres provinces wallonnes.

Les demandeurs d'emploi

Le **taux de chômage** en Brabant wallon oscille (2015) autour de 11 % (dont 5.9% de chômeurs de longue durée), soit 4,5 % de moins que la moyenne wallonne. Cette moyenne englobe cependant de grandes disparités selon les communes. De manière générale, le taux de chômage est moins élevé dans les communes rurales. Walhain se situe en bonne position avec un taux situé entre 8 et 10%. Si ces chiffres peuvent sembler positifs, il ne faut pas se cacher une autre réalité sous-jacente : le prix du logement est plus élevé que dans les autres provinces, poussant parfois certains chômeurs à quitter le Brabant wallon pour s'installer ailleurs.



Quant au **profil** des demandeurs d'emploi dans le Brabant wallon (2020), les femmes sont un peu plus représentées que les hommes (50,5%). La tranche d'âge des 50 ans et plus est la plus représentée (31,3%), suivie des 30-39 ans (20,1%) et des moins de 25 ans (17,3%). Ce sont les trentenaires qui ont été les plus touchés par le chômage l'an dernier (+7,3% par rapport à 2019), suivis des moins de 25 ans (+5,5%). Dans la province, la majorité des demandeurs d'emploi possède un niveau d'étude plutôt élevé : 37% d'entre eux ont un diplôme du troisième degré du secondaire ; 18,1% du supérieur non-universitaire ; et 11,8% sont universitaires. À titre de comparaison, en Wallonie, la moyenne d'universitaires à la recherche d'un emploi est de 3,9%. La différence est donc notable.

La crise du COVID19, quels impacts ?

Le Brabant wallon n'a pas échappé à la **crise du COVID19**. Alors que le nombre de demandeurs d'emploi était en diminution constante depuis six ans, le chômage a grimpé de 4% entre 2019 et 2020 (674 personnes supplémentaires, pour un total de 17.712). Ces chiffres ne reprennent pas les travailleurs mis au chômage temporaire, dépendants de l'Onem (cfr infra). Cette hausse est plus importante que la moyenne wallonne (2,9%). Le taux de demande d'emploi en Brabant wallon (9,7%) reste malgré cela aujourd'hui inférieur à celui de la Wallonie (13,3%).

Le nombre d'offres d'emplois a diminué de façon encore plus importante : -21.5% (24.106 offres diffusées par le Forem dont le lieu d'exercice est en Brabant wallon). Les secteurs qui ont émis le plus d'offres d'emploi sont les techniciens de surface, les aides-soignants et les préparateurs de commandes.

Cette augmentation inhabituelle du chômage en 2020 n'a cependant pas grevé la diminution globale du nombre de demandeurs d'emploi dans le Brabant wallon depuis 2015, le recul étant de 8,2% entre 2015 et 2020 (-1.576 personnes). C'est cependant moins que la moyenne wallonne (-13,7%).

Les statistiques en matière de chômage temporaire ont littéralement explosé l'an dernier. En 2019, l'office national de l'emploi (ONEM) avait versé 5,6 millions d'euros d'allocations de chômage temporaire à des travailleurs du Brabant wallon. En 2020, il en a versé 140,5 millions d'euros, soit 25 fois plus ! Si l'on prend en compte toutes les allocations confondues versées en 2020 en Brabant wallon (chômage complet, temporaire, thématique, crédit-temps...), l'Onem a versé 351,6 millions d'euros durant l'année écoulée, contre 212 millions en 2019. La crise sanitaire, entre autres, a donc coûté près de 140 millions d'euros en 2020 en Brabant wallon.

Quel tableau en tirer ?

On peut le constater, sans surprise, le Brabant Wallon est une province possédant une bonne santé économique comparativement à ses voisines. Les perspectives d'emplois sont, elles aussi optimistes, au vu des développements attendus, et malgré la crise sanitaire. La proximité de Bruxelles n'y est bien entendu pas étrangère, ainsi que l'importance de ses réseaux routiers ou ferroviaires ou son taux de scolarisation plus élevé. Elle dispose d'autres **atouts**, comme la présence d'une université couplée à un parc scientifique permettant la présence d'industries de haute qualité orientées vers l'innovation. La perte progressive de l'attractivité bruxelloise en tant que métropole devrait cependant l'encourager à créer d'autres axes de développement.

Ces atouts ne doivent pas lui faire oublier les **enjeux** auquel elle doit répondre, comme le manque de spécialisation et l'absence d'identité unique, les prix de l'immobilier et faible disponibilité foncière (différents projets d'extension ou de création de nouvelles zones économiques sont en cours d'étude), ou encore la forte concentration de l'emploi entraînant des problèmes grandissants de mobilité. Les développeurs, tant privés que public (dont l'InBW) ne peuvent ignorer cette problématique dans leurs réflexions de développements futurs.

La crise sanitaire et le développement attendu du télétravail devront bien évidemment également être intégrés à cette stratégie. La déconcentration l'emploi dans des micro-écosystèmes en milieu rural et semi-rural devra être une option à étudier. Ces micro-écosystèmes apparaissent en effet comme des lieux d'emplois plus adaptés au développement d'une économie circulaire ou collaborative. Un tel changement se ferait alors au profit des petites communes encore peu dynamiques en termes d'infrastructures économiques.

Une opportunité à saisir pour Walhain, qui se situe en position centrale, à proximité directe de l'intersection des deux grands axes structurants du Brabant Wallon, l'autoroute E411 (nord-sud) et la N25 (est-ouest) ?